



Vue aérienne de l'ensemble des bâtiments : église, dortoirs, communs, pavillon des Hôtes (en travers) et logis du Père abbé, côté parc.

20 000 € du Crédit Agricole pour la restitution numérique de l'abbaye d'Abbecourt

Grâce à Jean-Pierre Padel, Président de la caisse locale du Crédit Agricole du Pincerais, Orgevalais et exploitant agricole en retraite, le Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat a décidé d'apporter son soutien financier, près de 20 000 euros, à l'association Histoire d'Orgeval pour son projet de restitution numérique de l'abbaye d'Abbecourt. Le jeudi 9 février, cette convention de mécénat a été officialisée en présence du maire Yannick Tasset et de nombreux élus, de Michel Caffin, président du Comité

régional de Versailles, du Crédit Agricole d'Île-de-France, représentant du Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat, et de Michel Fillon, président de l'Association Histoire d'Orgeval.

Un appel à la générosité

Actuellement, grâce aux nombreux documents rassemblés par l'Association Histoire d'Orgeval, la société Aristeas réalise une animation permettant de se déplacer de

façon virtuelle, à l'intérieur de l'édifice et ses jardins, sous la forme d'un film DVD. Une vision ultra-réaliste de l'architecture de ce monument qui a quasiment disparu. Pour ce travail représentant un coût relativement élevé, l'association Histoire d'Orgeval a recherché des soutiens financiers. Elle a obtenu celui de la Municipalité, de nombreux Orgevalais et désormais peut compter sur le Crédit Agricole d'Île-de-France Mécénat avec ce chèque d'un montant de 20 000 euros.

Mécénat pour la restauration de l'église : déjà 6 145 euros collectés

Les Orgevalais sont généreux. Les premiers dons collectés pour la restauration de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul le prouvent.

Les travaux à effectuer sur le porche renaissance, la façade nord, les soubassements, certaines peintures intérieures... s'élevaient à 270 000 euros et bénéficient seulement d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'un montant de 45 000 euros. La Ville a décidé de faire appel au mécénat, et a passé une convention avec la Fondation du Patrimoine. D'ores et déjà, cette décision a permis de réunir plus de 6 145 euros. Rappelons que ce geste citoyen permet d'obtenir des avantages fiscaux. Par ailleurs, si les dons atteignent au moins 5 % du montant des travaux, La Fondation du Patrimoine a la possibilité d'abonder du même montant.

Contacts et renseignements :

- Mairie d'Orgeval, 123, rue du Docteur-Maurer. Tél. : 01 39 22 35 22.
Sandrine Le Ruyet, Directrice des Affaires Générales. dag@mairie-orgeval.fr.
- Fondation du Patrimoine d'Île-de-France, 8, passage du Moulinet. 75013 Paris.
Tél. : 01 40 79 93 50. idf@fondation-patrimoine.org.

